

Participants

Mairie

Mme CUTIVET (adjointe aux affaires scolaires)

ATSEM : Mme COTTE Caroline, Mme GAUTIER Angélique

Enseignants : Mmes LACROIX, BANTOURE, MORAND, PAGNIER, BORDAZZI, SALANSON et M. VAUDEY.

Elèves délégués : Nahim BORNE (CM2), Enzo MARCHAUD (CM2), Méloane LE GOFF (CM1) et Nathan JAMOIS (CM1)

Représentants de parents :

M. Zanni, Mme Berlo et M. Trillat.....

Excusés : Mme PONTAROLLO (Inspectrice de l'Education Nationale), M. DREVET et Mme LEMERY enseignants, M. COURBOU (Maire),

CONSEIL DES ELEVES

En octobre dernier, les élèves du CP au CM2 ont participé aux élections des délégués de classe. Les élections se sont déroulées dans les mêmes conditions que pour les représentants de parents d'élèves : campagne avec affichage et profession de foi, vote avec urne et isolement, dépouillement...

Chaque classe a élu 2 élèves pour la représenter au Conseil des élèves. Lors de la dernière réunion du conseil, les délégués ont pu voter les demandes faites par les différentes classes. L'objectif est de représenter les élèves, de prendre en charge les propositions faites en classe et de travailler sur les projets choisis.

10 délégués : 6 garçons et 4 filles. 2 propositions par classes puis vote.

Après un rappel par les élèves du rôle des délégués, les idées retenues par l'ensemble des classes sont :

Classe des CP : peindre une fresque sur le mur de la maternelle à la manière de Romero Britto ou de Jace (gouzous) → *demande autorisation au Maire, achat matériel, participation d'un artiste.*

Classe des CE1 : réserver un endroit de la cour du bas pour faire des origamis, des dessins avec inscription au préalable → *à valider par le conseil des maîtres.*

Classe des CE2 : mise en place d'une journée musique pour toute l'école. Instruments personnels autorisés → *à valider par le conseil des maîtres.*

Classe de CM1 : modifier le règlement des jeux de la maison → *à valider par le conseil des maîtres.*

Classe de CM2 : installation d'un meuble dans le coin calme pour y ranger des jeux de société → *à valider par le conseil des maîtres.*

Date butoir des projets demandé par la directrice : une élève demande avant les grandes vacances pour que les CM2 puissent en profiter.

Maturer les projets au niveau de chaque classe d'ici les vacances de printemps.

Pour rappel, projets des élèves et non des enseignants, à eux de faire avancer les projets.

Conseil de délégués avant la fin de la période 4 pour voir l'avancement.

PREVISION DES EFFECTIFS RENTREE 2025

À ce jour, l'école compte 159 élèves répartis sur 7 classes. En septembre 2025, nous devrions accueillir 19 nouvelles PS inscrites en Mairie portant à 153 le nombre des élèves inscrits.

La moyenne des élèves par classe serait de 21.86. Effectifs en baisse par rapport à l'année précédente. Cette baisse est à l'image des effectifs constatés au niveau départemental et national.

Le DASEN demande à ce qu'à la rentrée prochaine, la moyenne des classes soit de 25 élèves par classe avec pour contrainte de ne pas dépasser les 24 élèves pour les niveaux de GS/CP/CE1 comme c'est le cas cette année. Dans l'école, il y a 8 niveaux et 7 classes, donc le double niveau est attendu.

Pour rappel, la répartition des élèves est une décision d'équipe. Si besoin, nous prendrons l'attache des familles concernées

Pour information, **les inscriptions pour la rentrée de septembre 2025** se feront tous les jeudis du 13 mars au 10 avril 2025 sur rendez-vous auprès de la directrice, après inscription en Mairie.

Courant juin, Mme Lacroix proposera un temps d'accueil pour les futures PS et leurs parents afin qu'ils puissent visiter leur classe et rencontrer leur maitresse.

PROJETS PEDAGOGIQUES

Projet lié à l'axe 1 du projet d'école : Amélioration des résultats des élèves au regard des compétences du socle commun

Résultats des évaluations nationales de septembre 2024

Indice IPS= 100.4 (il était de 103.5 en 2021). Un IPS \leq 90 est considéré comme un public fragile.

L'indice de position sociale complète l'indicateur classique sur les Professions et Catégories Socio-professionnelles (PCS) en quatre catégories (très favorisé, favorisé, moyen, défavorisé).

L'indice de position sociale (IPS) permet d'appréhender le statut social des élèves à partir des professions et catégories sociales (PCS) de leurs parents. À chaque PCS ou couple de PCS est associée une valeur numérique de l'IPS.

Au CP, résultats corrects en français et maths : les lettres et les quantités sont reconnues.

En revanche, dès le CE1, les résultats sont en baisse par rapport au département ou sur l'ensemble du territoire : reconnaître les identifiants d'une phrase, mémoriser des faits numériques.... placent les élèves dans un groupe fragile et à besoin....

Nous constatons que l'investissement des élèves régresse. Il est de moins en moins prégnant. De plus en plus d'élèves sont en difficulté. Les enseignants constatent que les élèves sont de moins disponibles pour les apprentissages, moins attentifs, plus fatigués, ils n'ont pas le « goût de l'effort », ils sont « en attente », ils deviennent autonomes de plus en plus tard, ...

Un constat sociétal partagé par tous (la présence des écrans, le manque de temps des parents pour accompagner leur enfant, ...).

Les enseignants ajoutent qu'il s'agit d'un partenariat « école/maison », « parent/enseignant », les parents devraient s'impliquer plus dans l'éducation de leur enfant. Les encourager à être plus autonome.

Nous constatons aussi un désinvestissement de certains parents dans la scolarité de leur enfant : cahier de liaison non signé, absence non justifiées, rendez-vous non honorés, devoirs non suivis...

Projets liés à l'axe 2 du projet d'école : Parcours éducatifs

- Dans le cadre du parcours citoyen,

⇒ Mise en place concrète du **conseil d'élèves**. (Voir introduction)

⇒ **Permis piéton** pour les élèves de CE2. Projet porté par le CISP des Vals du Dauphiné. Cette année 78% de réussite. La préparation représente 3 heures de formation, un travail en classe avec l'enseignant et un support pédagogique par élève.

⇒ **Formation à l'usage d'internet** pour les élèves de CM2. Projet porté par le CISP des Vals du Dauphiné. Après un travail effectué en classe, une attestation de formation sera délivrée aux élèves de CM2 d'ici la fin de l'année scolaire. On constate qu'il est déjà trop tard car la plupart des élèves possèdent déjà un téléphone portable, naviguent sur les réseaux sociaux et jouent à des jeux vidéo interdits au moins de 18 ans...

⇒ **Cycle natation**

Cycle natation pour les CE1/CE2 de décembre à janvier. 10 séances dans des conditions idéales... L'autre école s'étant désistée, nous avons pu bénéficier d'un MNS supplémentaire ce qui ramenait à un effectif de 6/7 par groupe...

En cours pour les maternelles

Tout se passe bien et les élèves progressent à leur rythme.

Les classes de CM1 et CM2 iront en période 5 pour 8 séances car le bassin sera fermé début juin pour travaux.

- Dans le cadre du parcours éducatif de santé des élèves,

Visite de l'infirmière : L'infirmière effectuera un bilan de santé avec les élèves de GS les 14 et 18 mars prochain.

⇒ **Harcèlement** : groupe pHARe mis en place sur la circonscription (IEN, psychologue scolaire, CPC, médecin), journée nationale au mois de novembre. Travaillé tout au long de l'année dans le cadre des programmes d'EMC (enseignement moral et civique) et au fil de l'eau....

L'enquête est adressée aux élèves de primaire, aux collégiens et aux lycéens. Est-il bien adapté pour des élèves de CE2 ? Les questions posées sont très ouvertes. Les élèves peuvent faire référence à des événements passés (dans une autre école) ou à un état de stress lié à leur métier d'élève (peur des évaluations, de réciter une poésie.) Ce qui est différent d'une situation de harcèlement.

L'enquête peut traduire un mal être de l'enfant qui n'est pas lié à l'école mais à ce qu'il vit chez lui.

Pas de situation de harcèlement mais plus souvent des situations « d'embêtement », communication très régulière entre les enseignants et les agents. Les enseignants travaillent sur la thématique avec les élèves, programme sur l'empathie, parole libre pour les enfants.

Equipe périscolaire formée sur le sujet il y a 1 ou 2 ans, formation de 3 jours.

Regards croisés sur les situations entre périscolaire/enseignants/parents, le problème ne se règle Pas en une seule fois.

Parents d'élèves : ne pas minimiser les situations. Besoin d'un accompagnement également pour l'enfant qui provoque le harcèlement.

Il s'agit là d'un questionnaire anonyme. Mais, rappelons que les élèves peuvent bénéficier d'une écoute systématique par l'ensemble des enseignants qui leurs proposent des outils pour gérer les conflits.

Pour rappel, on parle de harcèlement lorsque les actes sont répétés avec intention de nuire.

- Dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle :
- ⇒ **Projet Cinéma** avec les 5 classes. Ces sorties cinéma font parties des sorties scolaires financées par le Sou des écoles. Les transports sont entièrement financés par la mairie.
- ⇒ **Projet Musique** qui débutera après les vacances d'hiver pour toutes les classes.

Projet lié à l'axe 4 du projet d'école : Vie scolaire

- ⇒ **Des équipes éducatives** peuvent avoir lieu quand cela est jugé nécessaire à la demande des enseignants mais aussi des familles. Elles sont généralement demandées lorsque le comportement d'un élève n'est pas approprié ou que des difficultés scolaires persistantes apparaissent. Des équipes éducatives aussi pour engager des prises en charge qui ne sont toujours programmées par les familles : orthophoniste, psychologue, neuropsychologue...

Pour rappel

Dates de prochains événements ouverts aux parents :

Jeudi 27 mars 2025 (après-midi) : CARNAVAL sur le thème des fruits et légumes

Vendredi 23 mai 2025 : OLYMPIADES.

Samedi 21 juin : EXPOSITION du travail de tous les élèves de l'école, elle précédera la kermesse organisée par le Sou des écoles.

Mardi 1er juillet 2025 (matin) : PETIT DEJEUNER

Pour des raisons de météo, ces dates pourraient être modifiées.

SORTIES SCOLAIRES

Les sorties scolaires sont à l'initiative des enseignants selon l'intérêt pédagogique pour la classe. Ils en assurent le bon fonctionnement et restent seuls responsables durant toute la sortie. Un parent accompagnateur vient en renfort pour la surveillance ou il peut être sollicité pour la gestion d'un groupe d'élèves. Les familles seront prévenues, au plus tard, 3 semaines avant ladite sortie.

AGREMENT PISCINE :

Parents d'élèves : il est demandé de communiquer plus régulièrement les créneaux pour passer les agréments piscine, et non juste à la rentrée, et ce afin de motiver plus de parents à passer l'agrément pour les années à venir, ainsi que de faciliter une communication par mail. Il est également demandé de contacter la communauté de communes pour demander des créneaux supplémentaires pour passer l'agrément à la piscine de La Tour du Pin.

QUESTIONNEMENT DES PARENTS REMIS À LA DIRECTRICE

Retour des questionnaires : 25 retours sur 110 familles → soit 23 % de retour.

Temps périscolaires :

Devant le nombre croissant d'enfants aux services périscolaires, nous avons adapté notre système de réservation pour pouvoir prévoir le personnel adéquat.

- 45 enfants sur le temps de la garderie du matin, 3 encadrants (4^e en renfort au besoin)
- 130 enfants sur le temps de la cantine, 9 encadrants
- 70 à 80 enfants sur le temps de la garderie du soir sur la 1^{er} heure (4 à 5 encadrants), 25 enfants sur la 2^e heure (3 encadrants).

Le nouveau fonctionnement de réservation permet le vendredi matin au personnel de connaître leur planning pour la semaine suivante.

Cantine :

Le prestataire est toujours SOGERES pour la troisième année consécutive. Nous réservons avec un prévisionnel le mercredi pour la semaine suivante.

Un appel d'offres est en cours de finition pour trouver la société pour les 3 années à venir. La qualité sera privilégiée par rapport au prix.

Le coût pour la commune pour chaque enfant mangeant à la cantine est d'environ 15 euros (repas, personnel, locaux).

Ce qui est très dommageable c'est que les enfants ne goûtent que rarement. Les « maternelle » ont sur un plateau le repas complet, peut-être ferons-nous la même chose pour les plus grands.

Le temps à table pour chaque groupe est de 40', donc les enfants ont largement le temps de manger. Les « maternelle » arrivent à midi, les plus petits sont à la sieste à 13h et ils sont prioritaires dans la salle de motricité.

Des animations sont proposées en petits groupes.

Il est rappelé aux parents de veiller au petit déjeuner !

Fonctionnement de la garderie du soir :

Pour la garderie du soir, 20' pour le goûter en extérieur en hiver. Puis une partie des enfants se retrouve en salle de motricité et une partie dans la cantine.

Formation régulière du personnel.

Le personnel a participé à de nombreuses formations depuis 2021 : gestions des conflits, communication non violente, jeux dangereux, gestes et postures, incendie eurofeu, animer l'accueil périscolaire, accueillir l'enfant en situation de handicap, projet pédagogique, entretien des locaux, usure professionnelle au travail, harcèlement entre enfants...

La municipalité accorde une attention particulière à la qualité des formations.

Pour 2025 : formation compostage, prévention du bruit dans les espaces éducatifs

Travaux.

De nombreux travaux sont effectués à l'école. 30 000 euros ont été dépensés pour changer les automats de régulation de chauffage. Malgré ça, une autre panne est apparue, elle a été réparée. L'utilisation de radiateurs a pallié le manque de chauffage. Durant les vacances de février, un désembouage des tuyaux va avoir lieu.

Le système de ventilation (CTA) a été vérifié, nettoyé.

Les résultats sur la qualité de l'air ne sont pas encore connus.

Préau :

Lors de la construction de l'école, le préau n'était pas prévu. Les couvertures en toile apportent peut-être de l'esthétique mais sont inefficaces en cas de pluie.

Civisme :

Le langage de certain enfant est souvent choquant. Quand un adulte les interpelle, ces enfants ne comprennent pas où est le problème. De plus, comment il est possible que des enfants de cet âge puissent avoir connaissance de certaines choses (interdites aux moins de 18 ans) !

Il est demandé aux parents d'élèves de prévoir des réunions les jeudis avec la directrice et Mme Cutivet afin de régler certains sujets en amont et non en conseil d'école.

*La date du prochain conseil d'école est fixée le **jeudi 12 juin 2025 à 18h.***

Un exemplaire papier du procès-verbal peut être demandé à la directrice.

Mme Bordazzi Célia, directrice